

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2012-462 DU 19 NOVEMBRE 2012

Chargeant Monsieur Alassane SOUMANOU, Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes de l'intérim de Madame Mémouna KORA ZAKI LEADI, Ministre du Travail et de la Fonction Publique pour compter du **mercredi 23 mai au vendredi 08 juin 2012**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter, du **mercredi 23 mai au vendredi 08 juin 2012** Monsieur Alassane SOUMANOU, Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes est chargé de l'intérim de Madame Mémouna KORA ZAKI LEADI, Ministre du Travail et de la Fonction Publique, pendant son absence.

Article 2^{ème} : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 novembre 2012

**Par Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement**


Boni Y A Y I

Ampliations : PR 6- SGG 2- AN 2-HCJ 2- CS 2- CC 2- CES 2- HAAC 2- MIC 4- MEF 2- MTFP 2- AUTRES MINISTERES 25 – JORB 1.

